

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DE L'INFORMATION
ET DES
POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

DIRECTION DES FINANCES ET DE
L'EQUIPEMENT CHARGÉE DU
PERSONNEL

SERVICE DU PERSONNEL

84/520 du 2/6/84

DECRET N° /MININFO/PT/DFEP/SF
portant inscription au tableau d'avancement
au titre de l'année 1983 des fonctionnaires
des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des
Services de l'Information.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/ I S I S :

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979;

(/u la loi n° 25/80 du 13 Novembre 1980 portant amendement de l'article
47 de la Constitution du 8 Juillet 1979;

(/u la loi n° 15/62 du 3 Février 1962 portant Statut Général des
fonctionnaires de la République Populaire du Congo;

(/u l'arrêté n° 2037/PT du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la
solde des fonctionnaires;

(/u le Décret n° 62/130/MP du 9 Mai 1962 fixant le régime des rémunéra-
tions des fonctionnaires;

(/u le Décret n° 62/197/PT du 5 Juillet 1962 fixant les catégories et
hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3 Février 1962 portant
Statut Général des fonctionnaires de la République Populaire du Congo;

(/u le Décret n° 65/170/PT du 25 Juin 1965 réglementant l'avancement
des fonctionnaires;

(/u le Décret n° 62/198/PT du 5 Juillet 1962 relatif à la nomination
et à la révocation des fonctionnaires;

(/u le Décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant
les dispositions du Décret n° 62/196/PT du 5 Juillet 1962 fixant les échelon-
nements indiciaires des fonctionnaires;

(/u le Décret n° 75/338 du 19 Juillet 1975 fixant le Statut Commun des
cadres des catégories A, B, C et D des Services de l'Information;

(/u le Décret n° 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du Premier
Ministre, Chef du Gouvernement;

(/u le Décret n° 80/630 du 21 Décembre 1980 portant déblocage des
avancements des agents de l'Etat;

(/u le Décret n° 80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomination des
Membres du Conseil des Ministres;

(/u le Rectificatif n° 81-016 du 26 Janvier 1981 au Décret n° 80/644
du 28 Décembre 1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;

(/u le Décret n° 81-017 du 26 Janvier 1981 relatif aux intérim des
Membres du Gouvernement;

(/u le Décret n° 83/320 du 3 Mai 1983 portant nomination d'un Membre
du Conseil des Ministres;

(/u les Procès-Verbaux de la Commission Administrative Paritaire
d'avancement réunie à Brazzaville le 16 Décembre 1983;

DECRETE

.../...

au tableau d'avancement
ARTICLE 1er : Sont inscrits/au titre de l'année 1983, les fonctionnaires des
cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services de l'Information dont les
noms suivent :

I- ADMINISTRATEURS

Pour le 2ème échelon A 2 ans

- ALONBE Jean Marc Mweti
- NKAKOU Jean-Claude RTC

Pour le 3ème échelon A 2 ans

- SIASSIA Luc RTC
- ONKO Antoine SG/PCC
- GOMA Eugène Mweti

Pour le 4ème échelon A 2 ans

- NKOUKA Jean Pierre RTC

Pour le 5ème échelon A 2 ans

- MESSIA Léonard U.J.S.C.

Pour le 7ème échelon A 2 ans

- MESSIA NUBA Auguste AGI
- EMBEKILI André Mweti
- MALABET Gilbert DPTI.

II- INGENIEURS

Pour le 3ème échelon A 2 ans

- LOUMIANGOU Lévy-Salem Storge
- NKOSSO Roger RTC

Pour le 4ème échelon A 2 ans

- BOUFSIELE-MAVOUNIA Anselme RTC
- KOUA Stephy Richard RTC

Pour le 5ème échelon A 2 ans

- AHOU Jean RTC
- YILOUKOULEU Félix RTC

ARTICLE 2 : Avanceront en conséquence à l'ancienneté à 3 ans.

.../...

ADMINISTRATEURS

Pour le 2ème Echelon

- NEBOUKOU Pierre DCC

Pour le 3ème Echelon

- NIEMBOI Hyacinthe RTC

- KIANGOSSI Théodore Stage

Pour le 4ème Echelon

- SAN'OVHEZ Guy-Noël CPTI

- BUSSAYO-YAMBO Paulette CPTI.

ARTICLE 3 : Le présent Décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera.

Brazzaville, le 2 Juin 1984

Par le Premier Ministre, Chef
du Gouvernement,

Le Ministre de l'Information et
des Postes et Télécommunications

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Finances

Daniel A B A B I.-

Le Ministre du Travail et de
la Prévoyance Sociale

Kitihi Ossetoumba LEKOUNDZOU.-

Bernard COME MISSION.-

ANEXES :

JORPC	1
MINISTRE/PA/LWT	10
DCTP	3
DC/PC/DLF	10
LG/PC/DLF	2
DT	10
DE	3
DCF	1
SG/PC	2
DC	1
DOSSIER	63
INTERESSES	21
SGG/DC	3